



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'APEM Jeudi 17 septembre 2015 à 20h30

Présents :

- Les membres du bureau élu pour l'année scolaire 2014-2015 : FOUQUET Cédric (Président), LE BARBER Séverine (Vice-présidente), ANDRIA Magalie (Trésorière), DURANDET Erwan (Secrétaire), SLEDZ Stéphanie (Secrétaire adjointe).
- Les parents élus au conseil d'école : FOUQUET Cédric, PINEAU Morgane, DIALLO Oumar, WEYRICH Isabelle, LE BARBER Séverine, PILLETTE Evelyne, LANSON Christelle.
- Les adhérents de l'APEM dont la liste figure sur la feuille de présence.
- Mme GRIVE Claude adjointe au maire

Absents excusés :

- M ARCHENAUT Eric, Maire de Marigny Les Usages
- M BEAUMONT Philippe, adjoint au maire
- Mme DESPREZ Denise, Présidente Familles Rurales

BILAN MORAL DU PRESIDENT :

Bonsoir à tous,

Tout d'abord, au nom de l'APEM, je souhaite la bienvenue aux nouveaux parents d'élèves de notre école.

Cette année a été comme les années précédentes, marquée par beaucoup d'actions dans l'intérêt de nos enfants.

Nous avons commencé l'année par un goûter de rentrée offert à tous les enfants qui sortaient de l'école, mais aussi à ceux qui restaient en garderie ou en étude surveillée. Merci aux parents ayant confectionné beaucoup de gâteaux. Nous souhaitions initier un échange avec les parents pour présenter l'APEM, mais peu de personnes, ils n'ont peut-être pas osé s'intéresser...

Ensuite, ce fût les élections au Conseil d'Ecole, et nous avons tenu le bureau de vote et participé au dépouillement. Dans l'année 2014-2015, nous avons eu 3 CE.

Une charte d'utilisation des locaux de l'école a été signée entre la mairie, l'école, et les associations amenées à utiliser ces locaux municipaux de l'école.

L'APEM a été observatrice lors de l'exercice incendie du 16/10/15 et échanger avec la mairie sur ce sujet.

Le vendredi 12 décembre a été un grand jour pour nos enfants. L'APEM a offert un spectacle au cirque Grüss à St Jean de Braye à tous nos enfants. Les enfants et les grands ont été ravis !

Ensuite l'après-midi, le père Noël est venu rendre visite aux enfants dans l'école et leur a offert des friandises. La joie des petits et des grands était perceptible.

Les enfants ont pu s'exprimer en faisant de beaux dessins qui ont été imprimés sur des torchons de couleurs. Objet à la fois utile et décoratif qui a connu son succès.

Nous avons également proposé une vente de chocolats de Noël à tous les maritains. Cette opération a connu un vif succès et nous en remercions tous nos gourmands.

Le dimanche 21 décembre, l'APEM était présent au marché de Noël de notre commune.

La météo fût clémente et nos articles proposés ont intéressés les passants.

Avec l'écho de janvier, nous avons offert à tous les martarais un memento mentionnant les dates de la mairie et des associations pour l'année 2015 avec le soutien de nos partenaires publicitaires.

L'APEM a participé aux AG d'autres associations avec qui elle interagit (Jardin des jeunes pousses, Comité des fêtes et Familles Rurales).

Nous avons participé à la commission communale de l'Agenda 21 et l'ensemble des parents s'est sensibilisé pour la collecte de textile organisée par l'Agglo sous la forme d'un concours. Notre école a finie 1^{ère} et la coopérative scolaire a remporté un bon d'achat de 1000€ pour du matériel multimédia.

Dans le cadre d'échange avec la CAF du Loiret les projets de parentalité, nous avons proposé aux parents de participer à des groupes d'expressions à Checy sur différents thèmes (autorité, écran, ...)

L'APEM a également été l'intermédiaire voir le médiateur entre les parents et la mairie et/ou école.

Suite à un appel au don de l'APEM, des parents ont offert à l'école un frigo/congel. L'APEM s'est occupé du nettoyage et de la livraison.

Le carnaval martarais s'est déroulé le 14 mars avec l'aide de la mairie, du comité des fêtes et de Familles Rurales. Les enfants étaient heureux de se déguiser, de marcher en musique en jouant avec confettis et filfou, et le goûter leur a redonné des forces !

Malheureusement, le super magicien était trop bon et s'est fait lui-même disparaître ! (Erreur de destination).

Le samedi 18 avril, l'APEM et Familles Rurales ont offert à nos enfants scolarisés une chasse aux œufs. Recherche de bouchons pour les plus petits et réponses à des énigmes pour les plus grands. Deux papas étaient même déguisés en lapin pour amuser les enfants !
Ils ont tous eu un sachet de chocolats d'un chocolatier local (LADE) en récompense !

Nous avons également été conviés par la mairie pour l'élaboration du règlement municipal régissant la cantine/garderie/étude/centre loisirs et TAPS.
Des modifications et aménagements ont été faits. Pour certains points, c'était pour se mettre en conformité légale.

Une grande implication de l'APEM pour l'organisation de la kermesse avec un inventaire préalable au sous-sol de l'école, la recherche de lots pour la kermesse (banque de lots) et la tombola. Nous avons également acheté des lots, loué 2 grosses structures gonflables et tenus des stands de la kermesse.

Tout au long de l'année, nous avons essayé de communiquer avec l'écho et la république du centre (avec moins de succès pour ce dernier) et nous nous sommes réunis mensuellement.

Pour finir ce long monologue, et oui, enfin, vous allez dire.....

Cette année a été marquée de satisfaction en lisant la joie et le bonheur sur le visage de nos enfants, les échanges avec d'autres associations martaraises induisant une synergie, mais aussi de regrets comme la subvention municipale inchangée depuis 2012 malgré l'augmentation du nombre d'élèves et malgré l'implication de l'APEM dans la vie municipale. Dans une autre mesure, elle n'a pas été diminuée dans un contexte économique difficile pour les municipalités.

L'APEM remercie la mairie, Familles Rurales, le comité des fêtes et l'école pour nos échanges tout au long de l'année.

Je laisse la parole à Magalie, notre trésorière pour vous présenter les comptes de l'APEM.

Merci à tous de votre attention.

Le bilan moral est approuvé à l'unanimité

BILAN FINANCIER DE LA TRESORIERE :

Le bilan financier est approuvé à l'unanimité

EXPRESSION DE Mme GRIVE :

Tout au long de cette année, il y eu beaucoup d'échanges entre la mairie et l'APEM.
Ce travail fût productif et intéressant.

La mairie a démarché les chalandiers pour la tombola de l'école, et Mme Grivé nous fait savoir que les 2 croisières pour 2 personnes n'ont pas été utilisées. Il faudrait faire remonter cette information et inviter les personnes à utiliser leur dotation.

Le règlement intérieur de la mairie était à rendre complété et signé pour début juillet et il y encore des parents qui dépose leur dossier mi-septembre. Cela est difficilement gérable pour la municipalité qui doit planifier des emplois.

Une offre d'emploi pour une personne ayant au minimum son baccalauréat est à pourvoir pour les études surveillées. Merci de prendre contact avec la mairie.

RENOUVELLEMENT DU BUREAU :

Les membres de l'ancien bureau démissionnent.
Nous procédons ensuite à l'élection du nouveau bureau pour l'année 2015-2016.
Sont élus à l'unanimité :
ANDRIA Magalie
LANSON Christelle
PINEAU Morgane
TORTOSA Marion

Une assemblée générale extraordinaire aura lieu pour finaliser le bureau et définir les fonctions de chacun.

LISTE DES CANDIDATS A L'ELECTION AU CONSEIL D'ECOLE :

L'APEM présente une liste de 7 candidats titulaires et 5 suppléants.
PELLE Laure
PINEAU Morgane
TORTOSA Marion
LANSON Christelle
PILLETTE Evelyne
FOUQUET Cédric
LE BARBER Séverine
CAMPOS Pauline
DIALLO Oumar
SLEDZ Stéphanie
BOURJOT Laure
WEYRICH Isabelle

Les élections auront lieu le vendredi 9 octobre entre 15h et 19h et le bureau sera tenu par les adhérents de l'APEM.

L'assemblée générale est close à 22h.